Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le

ID: 067-216700732-20250127-2025012312-DE

## **DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**

## Arrondissement de SELESTAT

Nombre des membres du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres qui ont assisté à la séance : 23

# **Commune de CHATENOIS**

# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 janvier 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

#### Présents:

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Michel GOETTELMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, M. Jean LACHMANN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

#### Absents excusés :

Nadine GUTHAPFEL donne pouvoir à Anne HEUBERGER Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Claire-Catherine BRUN Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

### Absents:

Eric BRUNSTEIN

## 13. Divers

**RAPPORTEUR: M. le Maire** 

13.1. Solidarité avec Mayotte

## DELIBERATION D23012025/12

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT, Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Châtenois tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le

ID: 067-216700732-20250127-2025012312-DE

Aussi, il est proposé au conseil municipal de contribuer à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte et de faire un don d'un montant de 1000€ à la Protection civile, FNPC, Tour Essor, 14 rue Scandicci − 93 500 PANTIN.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, APPROUVE le don de 1 000€ versé à la protection civile, en soutien à la population de Mayotte, HABILITE le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 26 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE Pour extrait conforme Châtenois, le 27 janvier 2025

Luc ADONETH Le Maire, Yann VILARDELL Le secrétaire de séance,

Handitto